

JOURNÉES D'ÉCHANGE ET DE RECHERCHE DES LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL

Accueil et Solidarités

**21-22-23
SEPTEMBRE 2023**

**Organisé par le GERPLA
et le LVA Tentative**

Au CROP Paul Bouvier

Centre de Rééducation pour l'Ouïe et la Parole
**24 route d'Alès
30170 Saint Hippolyte du Fort**

Pour toute information :
06 21 44 50 22



Note d'intention

De la protection de l'enfance à l'aide apportée aux personnes porteuses d'un handicap ou en perte d'autonomie, des aides sociales dirigées vers les plus démunies à celles accordées aux personnes sans emploi ou prenant leur retraite, notre pays a développé un ensemble de pratiques et d'institutions solidaires et redistributives. Souvent présenté comme exemplaire mais également comme inutilement dépensier, l'État français, au-delà des changements de majorités politiques n'a jamais renié publiquement cette exigence de solidarité qui participe à la cohésion et à la paix sociales. Néanmoins, çà et là, par petites touches ou par grands pans, l'architecture des solidarités subit des transformations.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment s'incarnent ces fondements éthiques à l'heure du creusement des inégalités sociales ? Quelles pratiques sont favorisées, contrariées ou mises au ban à une époque qui a placé le contrôle, la soumission aux normes et la duplication des modèles dessinés par la nouvelle ingénierie managériale sociale et médico-sociale comme incontournable et nécessairement vertueuse ? Comment expliquer que s'expriment de plus en plus la lassitude au travail, la perte de sens, les vocations contrariées et déçues, voire le sentiment d'impuissance ? Ce désamour n'est pas unanime et certain-es nagent avec aisance dans ce bain nouveau se voulant économiquement efficient, se disant bénéfique et performant. Ces personnes sont-elles

plus conscientes des enjeux et plus proches des besoins des accueilli-es ? Les autres, qui s'en plaignent, ne perçoivent-elles pas les avantages que procurent les nouvelles dispositions et les lois qui encadrent leurs pratiques ? Et celles et ceux qui vantent les mérites de ces nouvelles dispositions, sont-ils plus conscient-es des enjeux et plus proches des besoins des personnes ? Plus obéissant-es ?

Les Lieux de vie et d'Accueil participent, dans une assez faible mesure mais avec singularité et persévérance, au jeu des solidarités et subsistent ou vivent, comme d'autres acteur·rices, les transformations actuelles. Ils œuvrent essentiellement dans le domaine de la protection de l'enfance et du handicap. Ce sont donc naturellement ces deux champs qui font l'objet de leur attention et, parfois, de leur inquiétude au regard d'un de leurs principes fondateurs : Accueillir, c'est être solidaire.

Le GERPLA souhaite ouvrir ses journées nationales à des acteur·rices plus institutionnel·les des solidarités... Protection de l'enfance, accueil des mineur·es étranger·ères isolé·es, champ du handicap... Peut-être qu'alors émergeront de ces rencontres des commencements de réponses aux questions posées.

Car, pensez le bon accueil, la vie bonne pour autrui, qui en décide ? Et sur quelle définition de l'humain, de ses besoins et de ses aspirations ?

Jeudi 21 septembre

La Journée des porteur·euses de projet

Elle est organisée à l'attention de celles et ceux qui désirent créer ou reprendre un LVA ou autre projet d'accueil.

08h30-9h30 : Petit-déjeuner

09h : Accueil et finalisation des inscriptions

10h-12h15 : Mot d'introduction, puis intervention de **Ludovic Mariotti**, conseiller technique Autonomie / Politiques du handicap à l'Uriopss

12h30-14h : Repas

14h15-17h30 : Ateliers en groupes, composés de porteur·euses de projet et de membres de LVA existants.

19h-20h45 : Repas

21h : Conférence gesticulée de **Stéphanie Rieu**, travailleuse sociale et gesticulante : **La démarche qualité dans l'éducation spécialisée, j'en veux pas ! Ce qui compte ne se compte pas mais se raconte.**

Programme

Vendredi 22 septembre

Accueils et Solidarités

08h30-9h30 : Petit-déjeuner

09h15 : Finalisation des inscriptions

9h45-10h15 : Mot d'introduction

10h15-12h15 : **conférence-débat de J-François Draperi**, auteur de Ruses de riches. Pourquoi les riches veulent maintenant aider les pauvres et sauver le monde (2020).

12H30-14h : Repas

14h15-16h15 : La Psychothérapie Institutionnelle et comment elle s'applique en LVA, présentation de **Claude Claverie**, psychiatre et **Cécile Almeras**, psychologue, membres de l'association culturelle de Saint Alban.

16h45-18h45 : Débat d'idée « Maintenant que les pouvoirs publics ont compris qu'ils pouvaient instrumentaliser et industrialiser les LVA, comment continuer de faire vivre la marge ? » Animée par **Simon Delaunay**, ancien permanent de LVA et **Jean-Luc Minart**, auteur de LVA Réhabiliter l'utopie (2013)

19h : apéro musical

20h : Repas

22h : Soirée animée par un groupe de musique.

Samedi 23 septembre

Comité de coordination du GERPLA ouvert à tous·tes

10h-12h : Réunion du Comité de Coordination (alias le « cécé », instance collégiale du GERPLA qui se réunit mensuellement) ouverte à toute personne intéressée.

Après-midi : clôture, départs et rangement.

En continu

Projection du **film-documentaire Une maison** (2021) de Judith Auffray, tourné au LVA Tentative.



Bulletin d'inscription
à retourner
avant le 15 septembre, par mail à
secretariat@gerpla.fr

NOM DU (futur) LVA / lieu d'accueil :
.....

Les porteur-euse de projet sont invité-es à joindre par mail une brève présentation de leur projet

PARTICIPANT-ES :

1. NOM :	1. NOM :
PRÉNOM :	PRÉNOM :
1. NOM :	1. NOM :
PRÉNOM :	PRÉNOM :

COORDONNÉES (de la personne référente des inscriptions) :

MAIL :

TEL :

ADRESSE :
.....
.....
.....

PARTICIPATION FINANCIÈRE :

Attention : les frais pédagogiques sont limités à deux personnes. Au-delà de deux inscrit-es, ces frais vous sont offerts par le GERPLA, car nous souhaitons vous inciter à venir en équipe.

Description	Prix	Montant	Quantité	Sous-Total
Frais péda jeudi	50€ / membre de LVA Prix libre / autres € €
Frais péda vendredi	100 € / personne Prix libre / autres € €
Samedi CC ouvert	Gratuit	X	X
Total des frais pédagogiques =			 €

Prix libre = prix laissé à la libre et consciente appréciation de la personne selon ses ressources propres ou celles de sa structure et son souhait de soutenir le GERPLA. Il s'adresse **aux porteur-euses de projet et aux personnes dont les frais ne sont pas financés par leur employeur**. Si vous avez un doute, contacter le secrétariat du GERPLA : 06.21.44.50.22.

REPAS : les petits-déjeuners sont à **4 €** et les repas (boissons comprises) à **15 €**.

	Jeudi 26	Vendredi 27	Samedi 28	Quantité totale
Petit-dèj	... pti-dèj	... pti-dèj	... pti-dèj x 4 €
Midi	... repas	... repas	XXXXXXXX x 15 €
Soir	... repas	... repas	XXXXXXXX x 15 €
Total des frais de restauration =			 €

Régime spécifique ? Combien ? Précisez.
.....

HÉBERGEMENT :

Hébergement collectif au CROP dans des chambres de plusieurs lits.

Tarif : **18€/personne/nuitée.**

Pour les personnes n'ayant pas les moyens ou préférant le camping, il est possible de monter une tente dans les jardins de certain-es membres du LVA, situés dans les villages voisins. Places limitées.

Pas d'hébergement possible au CROP le mercredi soir. Les personnes venant de loin et souhaitant arriver la veille pourront être hébergées par les membres de Tentative. Le demander.

Cocher la ou les options choisies :

<input type="checkbox"/> Je/nous dormirai/ons au CROP. Besoin lits, Pour les nuits du : <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
<input type="checkbox"/> J'ai besoin de emplacement(s) de tente Pour les nuits du : <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
<input type="checkbox"/> Autre. Ex : je n'ai besoin de rien

	Prix	Nombre de personnes	Nombre de nuits	Calcul
Nuit au CROP	18 € / p.	18 € x ... personnes x ... nuits
Total des frais d'hébergement =			 €

RÈGLEMENT GLOBAL :

Frais pédagogiques	Frais de restauration	Frais d'hébergement	TOTAL GLOBAL
..... €	+ €	+ €	= €

JE RÈGLE MON INSCRIPTION, de préférence par VIREMENT, en amont de l'évènement.

PAR VIREMENT	Avec le RIB suivant : IBAN FR76 4255 9100 0008 0025 9598 696 CODE BIC CCOPFRPPXXX
--------------	---

Sinon, par chèque :

A l'ordre du GERPLA A envoyer par courrier postal à l'adresse suivante : LVA Tentative Chemin de l'Institut 30170 ST-HIPPOLYTE-DU-FORT
--

Un **reçu** vous sera remis lors de la finalisation de l'inscription aux Journées, directement sur place.

Bulletin rempli le à
Signature / cachet :